

3024 ENSEIGNANTS DÉPLOYÉS DÈS MARDI : QUI VA ASSUMER LA SURCHARGE DE TRAVAIL ?

Le ministre de l'Éducation nationale a annoncé le déploiement de plus de 3 000 enseignants titulaires remplaçants. Une mesure présentée comme une réponse urgente aux difficultés de remplacement dans les établissements scolaires.

Nous savons aujourd'hui comment le ministère va répondre aux heures de cours perdues et à la colère légitime des lycéens : imposer cette gestion de la pénurie comme une solution en affectant des enseignants au gré des urgences, sans respecter leur discipline.

ET TOUT CELA, AVEC QUELS MOYENS HUMAINS ?

Mais derrière cette annonce, qui va gérer concrètement sa mise en œuvre et dans l'urgence ? Comme si tout cela se traitait d'un simple claquement de doigts !

Parce que derrière chaque décision ministérielle, il y a des personnels administratifs et techniques qui doivent organiser, traiter, vérifier et mettre en œuvre sans moyens supplémentaires.

Remplacer des professeurs absents est absolument indispensable, mais c'est également le cas des autres personnels, parce qu'il y a une interdépendance entre les différentes catégories de personnels.

Quand un personnel de direction, un secrétaire général, un personnel administratif, un CPE, un surveillant, ... ne sont pas remplacés, cela a un impact sur toute la chaîne éducative. C'est le cas également de nos collègues des services déconcentrés, rectorats et DSDEN.

DES SERVICES QUI N'AURAIENT PAS CORRECTEMENT FAIT LEUR BOULOT ?

Le ministre, lors de l'audience avec les organisations syndicales dont FORCE OUVRIÈRE vendredi dernier, a expliqué que « la vitesse de réaction des services » était « parfois inégale ».

Cette réflexion est honteuse. Laisser à penser qu'ils n'ont pas su faire leur travail parce qu'ils n'auraient pas pu identifier les enseignants qui auraient été disponibles est inadmissible.

Les services sont à l'os et sous l'eau et leurs conditions de travail sont encore aggravées par les conséquences des cyberattaques vécues cet été. Vendredi dernier après-midi, aucune consigne n'avait été donnée dans de nombreux rectorats.

Une fois encore, les services administratifs vont devoir faire encore des efforts, plus vite, sans renfort ...

Les annonces ministérielles ne peuvent pas se traduire systématiquement par de nouvelles tâches imposées aux agents. On ne peut pas exiger toujours plus des personnels sans leur donner les moyens de travailler correctement !

La multiplication des urgences, les changements de priorités, les délais imposés, les suppressions de postes, les absences non remplacées de personnels administratifs et techniques désorganisent les services et fragilisent les conditions de travail.

Les revendications des lycéens sont légitimes et rejoignent nos revendications de moyens pour l'Éducation nationale et les services publics, et d'abandon des politiques d'austérités, à commencer par le projet de loi de finances 2027 avec 54 milliards d'économies.

**DÉFENDRE LES PERSONNELS, C'EST DÉFENDRE LE SERVICE PUBLIC !
ENSEMBLE, DÉFENDONS NOS SALAIRES,
NOS EMPLOIS, NOS CONDITIONS DE TRAVAIL ET NOS DROITS !**

